

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 10 mars 2026 la Ville de Waterloo a adopté le règlement 26-966 – Décrétant une dépense et un emprunt de 1 152 238 \$ pour l'acquisition d'un camion incendie de type Pompe-échelle et d'équipements accessoires.

Que ce règlement soit présentement déposé au service du greffe de la Ville de Waterloo, 417, rue de la Cour où toute personne intéressée peut en prendre connaissance de 8 :30 à 16 :30 du lundi au jeudi et de 8 :30 à 12 :30 le vendredi.

Que ledit règlement entre en vigueur.

DONNÉ à Waterloo, ce 16 avril 2026

Jessica Tanguay
Greffière